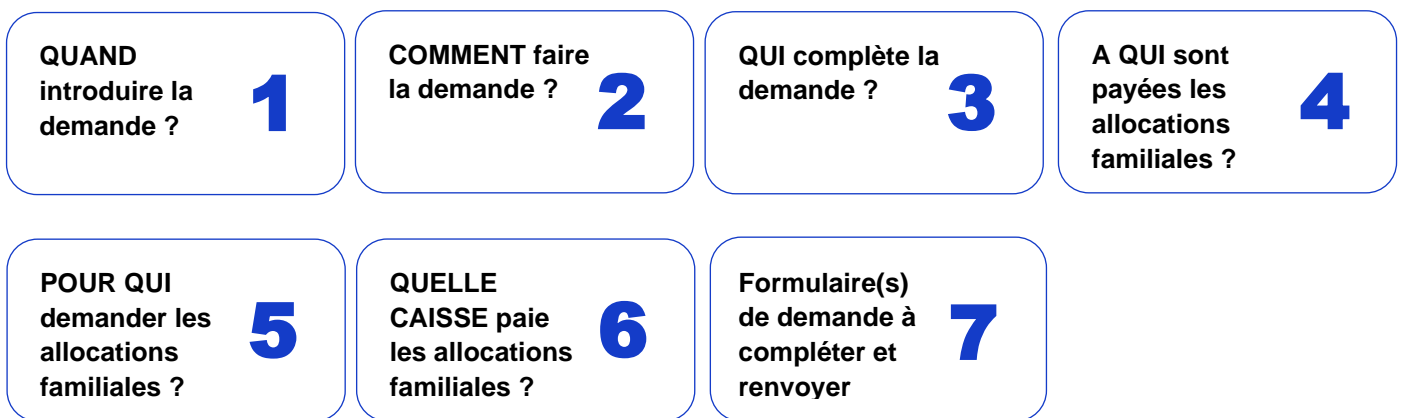


## OBJET : DEMANDE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Madame, Monsieur,

Vous désirez recevoir les allocations familiales pour votre enfant et vous n'êtes pas encore affilié à une caisse ?

Vous trouverez dans ce document tous les renseignements pour faire votre demande :



### Des questions ?

Prenez contact avec un de nos conseillers. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous.

 [bonjour@Camille.be](mailto:bonjour@Camille.be)

 081 32 59 00

Bien à vous,



Vincent Edart,  
Directeur général

## QUAND introduire la demande ?

# 1

Vous devez compléter le formulaire de demande ci-joint si au moins un membre de la famille réside, perçoit une rente et/ou travaille dans un autre État.

En effet, dans ces cas, vous seul(e) êtes en mesure de nous communiquer les renseignements nécessaires à l'examen d'un droit aux allocations familiales dans le cadre de l'application des conventions internationales.

Si vous n'êtes pas dans ce cas de figure, ce document n'est pas indispensable. Vous pouvez introduire votre demande par simple courrier, par e-mail, ou prendre contact avec un conseiller Camille par téléphone.

✉ Chaussée de Marche, 637  
5100 – Namur – Wierde

✉ [bonjour@Camille.be](mailto:bonjour@Camille.be)

☎ 081 32 59 00

## COMMENT faire la demande ?

# 2

1. Remplissez la **demande d'allocations familiales** (pages 4 à 6)
2. Remplissez la partie relative aux **coordonnées bancaires** (page 7)
3. Remplissez la **demande d'affiliation** (page 8)
4. **Renvoyez ces 3 documents** à notre Caisse d'allocations familiales.

## QUI complète la demande ?

# 3

La demande d'allocations familiales peut être remplie par :

- Le père ou la mère de l'enfant
- En cas de comaternité, l'aînée demande les allocations familiales.
- Si l'enfant est élevé par une autre personne de son ménage, c'est elle qui complète le formulaire

**A QUI sont  
payées les  
allocations  
familiales ?**

**4**

A la **personne qui élève** l'enfant, généralement à la mère. En cas de comaternité, les allocations familiales sont payées à la mère la plus âgée.

**POUR QUI  
demander les  
allocations  
familiales ?**

**5**

Vous pouvez demander les allocations familiales pour votre enfant ou celui que vous élevez.

Un droit est possible jusqu'à ses 25 ans, sous certaines conditions. À partir de ses 18 ans ou de ses 21 ans<sup>1</sup>, il doit :

- être étudiant, ou
- être apprenti, ou
- être demandeur d'emploi, ou
- suivre un stage pour être nommé à une charge

**QUELLE  
CAISSE paie  
les allocations  
familiales ?**

**6**

Si vous n'êtes **pas encore affilié à une Caisse**, vous pouvez choisir celle qui vous paiera les allocations familiales. Pour cela, vous devez compléter la demande d'affiliation (page 8).

Une fois affilié à la Caisse de votre choix, vous devez y rester pour **une durée de 24 mois** avant de pouvoir changer. La Caisse choisie vous donnera toutes les informations sur la date à partir de laquelle vous pouvez décider de changer.

---

<sup>1</sup> Cela va dépendre s'il est né avant ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2001

# Camille.

## DEMANDE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

À nous renvoyer :

- par voie postale à Camille, chaussée de Marche 637, B-5100 Namur - Wierde
- par e-mail via [bonjour@Camille.be](mailto:bonjour@Camille.be)

## PARTIE 1 : à compléter par le demandeur

### 1. Renseignements personnels vous concernant

Nom et prénom : .....  
(pour les femmes : nom de jeune fille)  
Date de naissance : né(e) le ...../...../.....  
Numéro national et nationalité : N° National ..... Nationalité .....  
(si vous le connaissez)

Rue et numéro : .....  
Code postal et localité : .....  
Numéro de téléphone : .....  
Adresse e-mail : .....

Conjoint/partenaire : .....  
Date de naissance : né(e) le ...../...../.....

Arrivez-vous de l'étranger ?  oui  non

Si oui, quelle est votre dernière adresse de résidence avant l'arrivée en Belgique :  
Adresse : .....  
Pays : .....

### 2. Votre situation professionnelle actuelle

Vous êtes :  en incapacité de travail depuis au moins 6 mois (depuis le .....)  
(si d'application)  handicapé(e) à 66% au moins depuis le .....  
 reconnu(e) par (nom et adresse de l'institution) : .....  
 travaillez pour une organisation internationale (institutions européennes, OTAN, etc.)  
 travaillez à l'étranger ; pays.....  
 percevez des prestations sociales (chômage, mutuelle, pension) de l'étranger  
Nature : .....  
Pays : .....

### 3. Situation professionnelle actuelle de votre conjoint /partenaire

Votre conjoint/partenaire est :  en incapacité de travail depuis au moins 6 mois (depuis le .....)  
(si d'application)  handicapé(e) à 66% au moins depuis le .....  
 reconnu(e) par (nom et adresse de l'institution) : .....  
 travaille pour une organisation internationale (institutions européennes, OTAN, etc.)  
 travaille à l'étranger ; pays.....  
 perçoit des prestations sociales (chômage, mutuelle, pension) de l'étranger  
Nature : .....  
Pays : .....

## 4. Enfants de moins de 25 ans pour lesquels vous demandez les allocations familiales

### 4.1

Je demande les allocations familiales pour :

Nom ..... Prénom .....  
Date de naissance ...../...../..... Lien familial.....

**Lien familial** : fils, fille, frère, beau-fils, petite-fille, etc...

Nom ..... Prénom .....  
Date de naissance ...../...../..... Lien familial.....

Nom ..... Prénom .....  
Date de naissance ...../...../..... Lien familial.....

Nom ..... Prénom .....  
Date de naissance ...../...../..... Lien familial.....

Nom ..... Prénom .....  
Date de naissance ...../...../..... Lien familial.....

### 4.2

Enfants mentionnés à la question 4.1, atteints d'un handicap reconnu de 66 % au moins :  
Nom et prénom : .....

### 4.3

Enfants mentionnés à la question 4.1 qui sont placés dans votre ménage par la justice, un service d'adoption, une institution publique ou un ministère  
Nom et prénom : .....

### 4.4

Y a-t-il dans votre ménage des enfants en faveur desquels les allocations familiales sont payées par **un autre organisme?**  
(également en dehors de la Belgique)

non  oui, pour (nom et prénom des enfants)  
Jusqu'au : .....

Organisme d'allocations familiales (dénomination et adresse)  
.....  
.....

Numéro de dossier.....

## 5. Les parents des enfants

5.1 Où et par qui les enfants sont élevés ?

dans le ménage de la mère → **Indiquez ici ses nom, prénom et adresse et numéro de téléphone si vous ne l'avez pas encore fait ci-dessus**  
.....  
.....

Sur base de votre réponse, nous déterminerons à qui les allocations familiales seront payées

en dehors du ménage de la mère par :  
Nom et prénom de la personne ou dénomination de l'institution  
.....

Adresse .....

Numéro de téléphone éventuel .....

Quels enfants (nom et prénom) et depuis quand ?  
.....  
.....

## 6 Informations sur les parents

### 6.1 Père de l'enfant ..... (indiquez le nom et le prénom de l'enfant)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Numéro national : \_ \_ \_ \_ - \_ - \_

Adresse : .....

travaille pour une organisation internationale (institutions européennes, OTAN, etc.)

travaille à l'étranger ; pays .....

perçoit des prestations sociales (chômage, mutuelle, pension) de l'étranger

Nature : .....

Pays : .....

### 6.2 Mère de l'enfant ..... (indiquez le nom et le prénom de l'enfant)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Numéro national : \_ \_ \_ \_ - \_ - \_

Adresse : .....

travaille pour une organisation internationale (institutions européennes, OTAN, etc.)

travaille à l'étranger ; pays .....

perçoit des prestations sociales (chômage, mutuelle, pension) de l'étranger

Nature : .....

Pays : .....

---

## 7. Allocations familiales antérieures éventuelles

Des allocations familiales ont-elles  
déjà été payées pour les enfants  
mentionnés à la rubrique 40 ?  
( En Belgique ou à l'étranger )

non

oui, par .....  
(nom et adresse de l'organisme)

Numéro de dossier .....

---

## 8. Signature

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et avoir pris connaissance de l'information ci-jointe.

Nom : ..... Prénom : .....

 Date : ...../...../.....

 Signature

Si le demandeur ne signe pas lui-même : Nom et prénom de la personne qui signe

.....

**Communiquez-nous tout changement dans votre situation familiale ou dans la situation des enfants le plus rapidement.**

## PARTIE 2 : Coordonnées bancaires de la personne qui élève l'enfant

Les allocations familiales sont payées à la mère/coparente ou à la personne qui la remplace dans le ménage. Le montant peut uniquement être versé sur un compte à vue ouvert à son nom ou sur un compte commun au nom des deux partenaires, sur lequel elle peut effectuer des opérations.

*Pour les femmes mariées:  
nom de jeune fille*

Nom : .....

Prénom : .....

Rue et numéro : .....

Code postal et localité : .....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

*Voir au dos de la carte d'identité* Numéro du Registre national : .....

Je demande que mes allocations familiales soient versées sur le compte (le numéro figure sur vos extraits de compte)

IBAN .....

BIC .....

Ouvert  à mon nom

à mon nom et à celui de .....

**Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et donne l'autorisation à ma Caisse d'allocations familiales de contrôler les données auprès de ma banque. Je m'engage à avertir immédiatement ma caisse d'allocations familiales si je n'ai plus accès aux allocations familiales sur le compte. Dans ce cas, je renseigne un nouveau numéro de compte.**

 Date : ...../...../.....

 Signature

### Important !

Si après le contrôle auprès de votre banque, il apparaît que le numéro de compte indiqué n'est pas à votre nom, la caisse d'allocations familiales vous demandera de lui indiquer un autre numéro de compte dont vous êtes le (co-)titulaire.



## DEMANDE D’AFFILIATION

À renvoyer à la Caisse de votre choix :

- Si vous n’êtes pas déjà affilié à une Caisse d’allocations familiales  
ou
- Si vous désirez changer de Caisse d’allocations familiales

Vous devez être affilié à une caisse pour percevoir les allocations familiales.

### Qui demande l’affiliation ?

La personne qui demande les allocations familiales choisit la caisse à laquelle elle souhaite s’affilier.

### Combien de temps ?

Quand vous êtes affilié à la caisse de votre choix, vous devez attendre **24 mois avant de pouvoir changer de caisse.**

Si vous désirez changer de caisse **après ce délai**, vous devez vous adresser à la **nouvelle caisse de votre choix**. Elle s’occupera de toutes les démarches afin de demander le transfert de votre dossier.

**Par contre, vous ne devez rien faire si vous voulez rester dans la même caisse.**

### Comment s’affilier ?

Pour vous affilier auprès de notre caisse, complétez la déclaration ci-dessous :

**Je soussigné(e) ..... né(e) le ...../...../..... souhaite m’affilier à la caisse ..... afin qu’elle me verse les allocations familiales.**

**J’ai pris connaissance du délai de 24 mois avant toute demande de changement de caisse.**



Date : ...../...../.....



Signature : .....

